



Conseil économique et social

Distr. générale
3 juillet 2017
Français
Original : anglais

Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 8-17 août 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays
et les progrès accomplis quant à la normalisation des noms
géographiques depuis la dixième Conférence
(pour distribution seulement)**

Rapport de la Pologne pour la période 2012-2017

Résumé**

Le rapport rend compte des progrès accomplis par la Pologne en ce qui concerne l'établissement des noms géographiques depuis la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Organismes nationaux de toponymie. En Pologne, deux commissions sont chargées de la normalisation des noms géographiques : la Commission pour la détermination des noms de localités et des objets physiographiques, relevant du Ministère de l'intérieur et de l'administration, qui établit les noms utilisés à l'intérieur du territoire polonais, et la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne, rattachée à la Direction du service cartographique, qui est chargée de normaliser les noms géographiques du monde en polonais, en définissant les principes de romanisation des langues qui utilisent des systèmes d'écriture non latins. Cette dernière représente la Pologne auprès du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et participe à des conférences et réunions internationales sur les noms géographiques.

Nomenclature nationale. La nouvelle édition de la nomenclature polonaise, qui contient 103 086 noms officiels de localités et de leurs éléments constitutifs, a été publiée en octobre 2015¹. Les noms sont présentés dans un tableau à huit colonnes indiquant le nom et le type de localité (première et deuxième colonnes), la commune, le comté et la voïvodie dans lesquels la localité se trouve (troisième à cinquième colonnes), l'identifiant de la localité, extrait du registre national officiel

* E/CONF.105/1.

** Le rapport intégral, établi par Maciej Zych de la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne, peut être consulté, dans la langue de l'original uniquement, à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf11.html>, sous la cote E/CONF.105/61/CRP.61.

¹ Voir http://ksng.gugik.gov.pl/english/official_names.php.



de la division territoriale du pays (sixième colonne), la terminaison au génitif des noms de localités (septième colonne) et l'adjectif correspondant uniquement aux noms de villes et de villages (huitième colonne). Les modifications apportées aux noms inscrits sont publiées chaque année au *Journal officiel de la République de Pologne* et entrent en vigueur le 1^{er} janvier.

Régions multilingues. La loi du 6 janvier 2005 relative aux minorités nationales et ethniques, et aux langues régionales, autorise l'emploi de noms traditionnels dans une langue minoritaire comme « noms complémentaires ». Depuis 2012, 453 nouveaux noms de localités ont été établis, dont 35 en allemand qui sont utilisés dans quatre communes et 418 en kachoube qui sont employés dans 12 communes. Depuis 2005, les noms de 1 240 localités ont été établis dans une langue minoritaire, soit 359 en allemand, 815 en kachoube, 30 en lituanien, 27 en biélorusse et 9 en lemkovien².

Exonymes. Une nouvelle liste d'exonymes a été publiée à la fin de l'année 2013³, dans laquelle figurent les noms en polonais de 13 358 objets géographiques situés hors des frontières de la Pologne. Le nom en polonais, le nom dans la langue originale (endonyme) et les coordonnées de chaque objet sont indiquées et, si nécessaire, des informations supplémentaires et des observations sont fournies. La liste se divise en huit parties, dont sept pour chaque région du monde (Europe, Asie, Afrique, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Australie et Océanie et Antarctique) et une consacrée aux objets sous-marins. Les noms de pays et de territoires non autonomes sont présentés dans l'ordre alphabétique et ceux des accidents géographiques des différents pays ou territoires sont classés par catégorie. La liste est publiée en polonais uniquement, mais la note explicative est disponible en anglais.

Fichiers de données toponymiques. Le Centre principal de documentation géodésique et cartographique, qui relève de la responsabilité de la Direction du service cartographique, est chargé de tenir le répertoire toponymique national. Pour l'heure, celui-ci contient quelque 247 700 noms, dont 124 600 noms de localités et de leurs éléments constitutifs et près de 123 000 noms d'objets physiographiques (environ 21 800 noms d'objets aquatiques, 34 700 noms d'objets terrestres et 66 500 noms d'autres objets).

Terminologie de la normalisation des noms géographiques. La nouvelle traduction en polonais du Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques du Groupe a été publiée à la fin de l'année 2014⁴. Il s'agit d'une nouvelle traduction de la version anglaise de 2002 et de l'additif de 2007.

Systèmes d'écriture et prononciation. Dans le cadre de ses activités, la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne adopte des règles de romanisation pour les objets géographiques dont le nom en langue originale est exprimé dans un système d'écriture non latin. Des règles de translittération et de transcription phonétique sont recommandées pour l'établissement de documents cartographiques et d'autres publications en polonais.

Noms de pays. La troisième édition de la liste officielle des noms de pays et de territoires non autonomes a été publiée à la fin de l'année 2015⁵. Elle comprend les noms de 195 pays reconnus par la Pologne et de 69 territoires non autonomes.

² Une liste complète et régulièrement mise à jour des noms complémentaires en langues minoritaires peut être consultée à l'adresse suivante : http://ksng.gugik.gov.pl/english/files/list_of_minority_names.pdf.

³ Disponible à l'adresse suivante : http://ksng.gugik.gov.pl/english/wpngs_en.php.

⁴ Disponible à l'adresse suivante : http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/glossary_of_terms_PL.pdf.

⁵ Disponible à l'adresse suivante : <http://ksng.gugik.gov.pl/english/wykaz.php>.

Les noms des pays, des territoires et de leurs capitales ont été approuvés par le Ministère des affaires étrangères.
